

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 96 (1988)

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

Deux instruments de travail indispensables aux chercheurs: *Bibliographie vaudoise*, *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 12, Lausanne, 24 Heures, 1987, 397 p. et *Lausanne: Bibliographie établie à l'occasion du 500^e anniversaire de l'unification des deux villes*, par P.-Y. FAVEZ ET P. GLOOR, Lausanne, Bibliothèque municipale, 1982, 178 p. («Polaire», n° Hors-Série).

1987 a vu l'achèvement de la monumentale entreprise qu'a constitué la publication de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. Le tome 12 et dernier de cet ouvrage de référence retiendra tout particulièrement l'attention des chercheurs: la *Bibliographie vaudoise*, vaste somme documentaire d'environ 4000 titres (monographies, articles, plaquettes, mémoires de licence de notre université — ces derniers n'étant pas systématiquement pris en compte) relative au Pays de Vaud, envisagé sous tous ses angles, vient remplir une lacune qui se faisait cruellement sentir. Les notices, précises et claires, sont classées systématiquement selon les sujets auxquels elles se rapportent. Deux index alphabétiques, indispensables, l'un des sujets et l'autre des auteurs, permettent de s'orienter très rapidement et d'utiliser la *Bibliographie vaudoise* de la manière la plus efficace. Mieux: pour joindre l'utile à l'agréable les rédacteurs ont eu la bonne idée d'agrémenter cette publication, à première vue très austère, de superbes reproductions (documents, portraits, etc.) et de l'imprimer en deux couleurs (rouge/noir), ce qui rend sa consultation non seulement instructive mais plaisante. Tout au plus doit-on regretter, ici et là, l'une ou l'autre erreur de jugement — ornière inévitable dans ce genre d'entreprise — ou, parfois, un manque de rigueur bien pardonnable dans l'établissement des renvois d'orientation. Ainsi, le chercheur qui s'intéresse à la Franc-Maçonnerie dans le Pays de Vaud trouve bien un chapitre où sont groupés quelques titres relatifs à ce sujet mais cherchera en vain un renvoi à l'important article de Louis Junod sur le rôle de la loge des «Amis Unis» de Morges dans la Révolution vaudoise, classé dans un autre chapitre, article pourtant signalé dans l'index alphabétique des sujets sous la rubrique «franc-maçonnerie»...

Aussi complète qu'elle soit, cette superbe publication n'éclipse pas totalement une entreprise précédente, d'envergure et de présentation plus modestes, la bibliographie consacrée à Lausanne rédigée par P.-Y. Favez et P. Gloor en 1982, à l'occasion du 500^e anniversaire de l'unification des deux villes. On trouve en effet parmi les quelque 2000 titres glanés par les auteurs un certain nombre d'ouvrages ou d'articles qui ont échappé à la sagacité des rédacteurs de la *Bibliographie vaudoise*, telle cette *Histoire de la Rue de Bourg*, due à la plume de Jean Hugli, parue en 1980 (n° 296)...

L'utilisation de ces bibliographies, outre qu'elle permet au chercheur de gagner un temps précieux, suggère un panorama saisissant des recherches consacrées à l'un ou l'autre aspect de la vie du canton et de sa capitale. Pour que de telles entreprises voient le jour, et soient menées à terme, il fallait à la fois de l'audace et une patience infinie... Soient ici remerciés les collaborateurs qui, notice après notice, ont amassé cette documentation et ont su la gérer de manière à ce que chacun y trouve, sinon son bonheur, du moins matière à réflexion!

Silvio Corsini

Aspect du livre neuchâtelois: études réunies à l'occasion du 450^e anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise, publiées par Jacques Rychner et Michel Schlup, Neuchâtel, BPU, 1986, 527 p.

Prolongeant et couronnant les expositions jubilaires de 1983¹, ce recueil propose un certain nombre d'éclairages récents sur des aspects et des péripéties peu ou mal connues de l'histoire du livre neuchâtelois. L'ampleur et la variété de l'ouvrage rendant impossible, dans le cadre d'un bref compte rendu, une analyse détaillée de chaque étude, nous nous bornerons à un rapide survol de la table des matières. Louis Roulet, « 1533 ou le temps des défis », met en relief le rôle dominant de Leurs Excellences de Berne dans l'installation à Neuchâtel d'un véritable centre de la propagande réformée de langue française par l'entremise des presses de Pierre de Vingle. Anne-Claude Berthoud, s'inspire du livre de comptes d'un marchand drapier et papetier, libraire à ses heures, Simon Iteret, révèle un aspect original du commerce du livre à Neuchâtel à la fin du XVI^e siècle. Rodolphe Zellweger montre que l'« helvétisme » des éditeurs du *Mercure suisse* (publié à Neuchâtel dès 1732) s'accorde fort bien avec les sentiments d'attachement des Neuchâtelois à leur souverain, le roi de Prusse. Robert

¹ *Le Livre neuchâtelois, 1533-1983*, catalogue des expositions commémoratives du 450^e anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise, établi par les soins de Michel Schlup et Pierre-Yves Tissot, Neuchâtel, BPU, 1983, 110 p., ill.

Darnton tente d'évaluer l'importance des presses neuchâtelaises dans les circuits de l'édition française d'avant la Révolution, exposant magistralement quelques-uns des mécanismes qui régissent le marché du livre à l'époque. Jerom Vercruysse s'intéresse aux rapports orageux entretenus par la Société Typographique de Neuchâtel (STN) et l'éditeur bruxellois De Boubiers, lors de la publication du *Système de la nature* du baron d'Holbach. Ralph A. Leigh reprend la question de la publication de l'édition posthume des *Œuvres* de Rousseau, que le Banneret Ostervald essaya sans succès d'obtenir pour la STN, doublé in extremis par la Société Typographique de Genève. Anne Reymond se concentre sur la figure attachante du libraire et patriarche loclois Samuel Girardet à travers ses relations commerciales avec la STN (1769-1777). Dans la même veine, Georges Andrey exploite les nombreuses lettres échangées par la veuve Eggendorfer, libraire à Fribourg, et la même entreprise, mettant en relief la «double vie» du livre, véhicule des idées et objet de commerce. Anne Machet passe en revue les principaux clients italiens de la STN et relate les tentatives des neuchâtelais de s'insérer dans un marché traditionnellement dominé par les libraires genevois et lausannois. Jacques Rychner s'intéresse à l'homme sur lequel a reposé, pendant bien des années, l'organisation du travail dans l'imprimerie de la STN: le prote liégeois Jacques-Barthélemy Spineux. Michel Schlup étudie les rapports complexes entre auteur, éditeur et imprimeur à l'occasion de la publication des *Œuvres* de Bonnet à Neuchâtel (1777-1783). Jean-Daniel Candaux tente de recenser, à partir des *Mémoires* de Louis Fauche-Borel, les impressions contre-révolutionnaires réalisées par cet ardent partisan du Roi de France, mettant en perspective certaines des embûches qui guettent le bibliographe confronté à ce type de recherches. Jean Courvoisier nous fait entrer dans le monde varié (savants, artistes, etc.) des créanciers d'Hercule Nicolet, dont l'atelier de lithographie employait une vingtaine de personnes et qui fit faillite en 1845. Pierre-Yves Tissot retrace les premiers pas de l'imprimerie, vocation tardive s'il en est, dans les Montagnes neuchâtelaises. Enfin, Jean-Marc Barrelet et Jacques Ramseyer donnent un aperçu saisissant du développement de la presse politique dans ces mêmes Montagnes de 1848 à 1914.

Comme on peut le constater, la plus grande partie du volume est consacrée au XVIII^e siècle, et surtout à sa seconde moitié. La présence à Neuchâtel des archives de la STN, objet de convoitise de tous les spécialistes de l'histoire du livre, explique plus qu'il ne justifie ce «centrage». De nombreux chercheurs, à commencer par Robert Darnton, dont la synthèse consacrée à la publication de l'*Encyclopédie* in 8° reste un modèle du genre, mettent en effet à profit, depuis plusieurs années, les ressources de ce fonds exceptionnel. On doit cependant déplorer, et le maître d'œuvre de l'ouvrage, Jacques Rychner, en est bien conscient, le fait que ce recueil ne fasse aucune place au XVII^e et au XX^e siècles. Certes, les sources, pour le XVII^e siècle, sont rares et relativement pauvres; mais il faudra bien un jour esquisser l'histoire «en creux» de l'édition neuchâtelaise... Quant au XX^e siècle, il a fait récemment l'objet d'une exposition particulière à la

BPU de Neuchâtel, du 5 décembre 1987 au 31 janvier 1988. Le catalogue², richement illustré et documenté regroupe des contributions de Claude Attinger, Michel Schlup, Gérard Buchet, Marcel North et Pierre-Olivier Walzer: Attinger, Delachaux et Niestlé, La Baconnière, Ides et Calendes, Les Editions du Griffon, autant de maisons d'éditions qui ont entre autres donné au livre romand ses Lettres de noblesse.

On cultive à Neuchâtel avec un rare bonheur, c'est l'évidence même, l'histoire du livre dans tous ses aspects. Puisse cet effort fructueux susciter des «jalousies» cantonales et les grandes bibliothèques du pays poser les jalons d'une future «Histoire de l'édition suisse»!

Silvio Corsini

Helvetia Sacra III/1/1-3, Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz, Berne 1986.

Trois volumes, 2150 pages dont plus de 200 d'introduction, il s'agit là d'une des parutions les plus impressionnantes d'*Helvetia Sacra*. La première partie traite des débuts, pré-bénédictins évidemment, du monarchisme suisse (d'ouest en est: Romainmôtier dès le milieu du V^e siècle, St-Maurice en 515...); on trouvera une mise au point précise de tous les problèmes que pose une documentation toujours lacunaire et difficile à interpréter. Cette partie recense les monastères cités dès le V^e siècle, pour autant qu'ils aient disparu ou changé de statut avant le XIII^e siècle; en effet, le plan d'*Helvetica Sacra* veut que les établissements ne soient présentés que pour leur période bénédictine; on ne suivra pas St-Maurice devenu chapitre au VIII^e siècle, ni même Romainmôtier dans sa période clunisienne dès le X^e siècle, puisque les bénédictins clunisiens seront abordés dans un autre volume. La seconde partie traite des monastères plus récents (ou qui, de fondation ancienne, n'ont pas changé de statut): au total 92 institutions.

Il faut relever qu'en principe chaque article est dans la langue de la région où se trouve le monastère. Un tel souci assurera la pleine efficacité d'*Helvetica Sacra*, qui est aussi d'encadrer et de nourrir l'érudition locale. Ce sera tout particulièrement le cas pour l'histoire vaudoise, puisque des quelque 75 monastères de moines bénédictins recensés, 17 (5 dans le diocèse de Genève: Genolier, Lully, Nyon, Perroy et St-George; 12 dans le diocèse de Lausanne: Baulmes, Blonay, Burier, Cossonay, Echono, Grandson, Le Lieu, Lutry, Romainmôtier, St-Christophe, St-Sulpice, St-Thyrse de Lausanne) sont vaudois; il faut encore leur ajouter 5 monastères de l'ancien diocèse de Lausanne situés hors du canton (Berlai, Broc,

² *Editeurs neuchâtelois du XX^e siècle*, études et catalogue de l'exposition, Neuchâtel, BPU, 1987, 150 p., ill.

Erlach, St-Imier et Vauxtravers). En revanche, aucun des 16 monastères féminins ne se trouve en Suisse romande.

Cette vingtaine d'établissements a bénéficié de la meilleure critique, dans l'exploitation des sources, comme de la bibliographie; pour celle-ci, il conviendra d'être attentif à la date de rédaction de chaque article (p. 11-15). Nous sommes donc en présence d'un instrument de travail durable, qui remplace sans appel tout ce qui le précédait, à la fois référence sûre et mine de renseignements pour la recherche.

Le dépouillement des sources manuscrites a été poussé si loin que seul le hasard peut maintenant renouveler l'histoire de l'un ou l'autre de ces monastères; un hasard qu'il faut sans doute attendre plutôt en France qu'ici. En effet, dès le XII^e siècle, tous les monastères cités dépendent d'abbayes situées de l'autre côté du Jura. Certains fonds sont déjà connus (v. Lutry, St-Sulpice...), d'autres sont encore à découvrir, ainsi pour Grandson qui dépendait de la Chaise-Dieu. Il faut signaler, aux Archives dép. du Doubs, à Besançon, quelques pièces (tardives malheureusement) concernant les possessions vaudoises de l'abbaye de St-Claude (7 H 18, 7 H 36 pour Nyon, 69 H 119 pour Echono). Plus important: les Archives dép. de la Côte-d'Or, à Dijon, contiennent un petit fonds (1 H 1732) qui dissipe l'obscurité entourant l'histoire du prieuré de Berlai près d'Avenches: deux donations aux moines du prieuré, non datées, l'une de l'évêque de Lausanne Guy de Marlagny (les églises de Donatyre et de Dompierre, notamment) et l'autre de son chancelier, Pierre de Pont (des dîmes près d'Avenches), ainsi qu'une cession en viager de ce même prieuré en 1216. Ces trois pièces nous apprennent que Berlai appartenait à St-Bénigne de Dijon, et s'appelait Ste-Marie-Madeleine. Il existait donc déjà sous l'épiscopat de Guy de Marlagny (v. 1134-v. 1144), et il était désert et en ruine lorsque St-Bénigne le céda en 1216. Nos documents ne nous donnent pas de noms de prieurs. Le seul prieur connu reste ce «Thietmar, vers 1200», repris de Maxime Reymond, qui le citait sans référence dans sa notice du DHBS; on trouverait sa source dans un acte du cartulaire d'Hauterive (éd. Trempe, n° 43): «Tiemarus, prior de Adventhica» daté v. 1175.

Jean-Daniel Morerod

JEAN-FRANÇOIS POUDRET, *Libertés et franchises dans les pays romands au Moyen Age: des libertés aux droits de l'homme*, Lausanne, 1986 (Cahiers de la Renaissance vaudoise, 113)

Le professeur Jean-François Poudret propose dans cet ouvrage, publié dans les Cahiers de la Renaissance vaudoise, une vaste synthèse consacrée essentiellement aux franchises urbaines de la Suisse romande médiévale. L'auteur atteint son but, présenter cette recherche sous une forme accessible aux lecteurs non spécialisés, sans que l'appareil critique soit pour autant négligé. Un glossaire de termes historiques peu connus, de multiples notes bibliographiques permettent au lecteur d'accéder aux sources, s'il le désire.

Soucieux de précision, Jean-François Poudret décrit dans un premier temps la renaissance urbaine que connut le Pays romand : malgré l'apparition d'une centaine de bourgs, le mouvement urbain resta très modéré. Pourtant, les chartes de franchises sont extrêmement nombreuses et permettent à l'historien d'étudier les relations que l'individu entretient avec le pouvoir.

Il importe dès lors à l'auteur que les notions de franchises et de libertés soient définies avec clarté, ceci dans leur entendement médiéval. Les libertés furent conçues en termes de privilèges et non comme «un droit naturel de l'être humain»; «ces libertés ne peuvent appartenir qu'à des catégories bien définies de personnes, particuliers ou communautés, et non à l'individu considéré abstraitement comme un sujet de droit».

La nature des sources dans lesquelles sont rédigées les franchises retient également l'attention de l'auteur : renaissance, sous serment, des droits du seigneur par ses sujets; franchises enregistrées à l'occasion de plaids généraux; reconnaissances établies dans les extentes, telles en sont les principales catégories.

L'octroi de franchises résulte le plus souvent d'un accord entre le seigneur et ses sujets, sans qu'il y ait automatiquement conflit. Jean-François Poudret souligne à cet égard que les franchises savoyardes ne furent jamais la conclusion d'un conflit par opposition aux cités épiscopales de Genève ou de Lausanne.

L'auteur s'attache par la suite à définir les bénéficiaires des franchises : tantôt il s'agit de limites territoriales comme dans le cas d'une fondation de ville, tantôt des bourgeois ou de l'ensemble des habitants de la ville. La tendance générale de la fin du Moyen Age évolue vers une «réserve de certains droits ou privilèges aux seuls bourgeois qui deviennent ainsi des privilégiés par rapport aux habitants». Tout autre est cependant le mouvement qui se dessine dans le Pays de Vaud où l'étendue des bénéficiaires de franchises s'élargit dès le milieu du XIV^e siècle : «du plan du bourg on passe à celui du pays tout entier.» Pourquoi le Pays de Vaud connaît-il une telle évolution ? La question mériterait d'être approfondie, car elle pourrait peut-être éclairer cette spécificité de notre histoire locale.

Conçues comme des privilèges, les franchises relèvent de plusieurs domaines. Jean-François Poudret offre un vaste catalogue des diverses libertés octroyées par les franchises, enrichi de multiples exemples. Citons-en quelques-uns.

Au niveau de la liberté personnelle, mentionnons l'affranchissement de la taille. Dans le domaine des garanties judiciaires et de procédure, retenons la garantie de l'*habeas corpus*, la faculté d'échapper à la détention préventive en fournissant caution ou encore des privilèges en matière de saisie. Certains privilèges se rapportent à des droits patrimoniaux, tel le droit de disposer à cause de mort, qui met ainsi en échec l'échute mainmorteable. D'autres chartes limitent ou abolissent les corvées. Elles interviennent également dans le domaine des libertés économiques, où certains bourgeois sont exemptés de taxes sur les transactions, de péages, même si le «droit de pratiquer librement commerce» est rarement octroyé.

Par contre au niveau politique, la plupart des chartes ne consacrent «ni autonomie administrative, ni organisation municipale». Celles-ci se développèrent ainsi en marge des chartes de franchises. L'auteur signale à cet égard la particularité de certaines villes romandes qui s'arrogèrent le droit de contracter des alliances avec d'autres villes.

Dans un ultime chapitre, Jean-François Poudret nous invite à suivre l'évolution des franchises médiévales aux droits de l'homme. S'opposent une dernière fois les libertés médiévales qui s'attachent aux groupes, à la liberté individuelle conçue comme un droit institutionnel. L'auteur quitte ainsi le domaine strict de l'analyse historique et laisse transparaître une vision personnelle de la société, teintée d'une légère nostalgie pour le monde médiéval.

Véronique Pasche

Le mouvement confraternel au Moyen Age. France, Italie, Suisse. Actes de la table ronde organisée par l'Université de Lausanne avec le concours de l'Ecole française de Rome et de l'Unité associée 1011 du CNRS «L'institution ecclésiastique à la fin du Moyen Age», Lausanne 9-11 mai 1985, Genève, Librairie Droz, 1987, 405 p. (Publications de la Faculté des lettres, XXX)

Les actes du Colloque tenu à Lausanne en 1985 et consacré au mouvement confraternel au Moyen Age ont paru en automne 1987. Agostino Paravicini-Bagliani souligne le double objectif de cette table ronde: réunir les communications d'historiens «d'horizons géographiques et historiographiques fort différents» (p. 1) et proposer de nouvelles perspectives qui permettent d'approfondir les recherches sur le mouvement associatif médiéval. Outre la participation de spécialistes français et italiens, mentionnons la présence de Kathrin Tremp-Utz, Louis Binz, André Schnyder et Nicolas Morard pour la Suisse.

Sans entrer dans des considérations propres à une communication précise, il est intéressant de souligner quelles furent les principales questions auxquelles s'attachèrent les participants.

Un premier aspect consiste à analyser le développement temporel du mouvement confraternel. L'ensemble des communications permet de constater que le «phénomène confraternel a bien revêtu des proportions massives en Occident entre le XIV^e et le XVI^e siècles» (p. 397). Certes, l'apparition du phénomène est plus précoce selon les régions, mais il connaît, dans l'ensemble, un développement significatif au cours des XIV^e et XV^e siècles. Pourtant, certaines confréries eurent des vies éphémères sans qu'on en sache toujours les véritables raisons.

L'implantation géographique retient également l'attention: les confréries ont-elles leur siège dans les paroisses ou dans les couvents? Le recrutement s'opère-t-il au niveau du quartier, de la paroisse ou une confrérie regroupe-t-elle plusieurs paroisses? La diversité semble être de mise: par exemple à Arles, 96% des membres de la confrérie du

Saint-Esprit de la Cité habitent effectivement la Cité, tandis qu'à Florence, la confrérie de San Zanobi recrute ses membres sur 43 paroisses.

La question du recrutement doit également être posée au niveau sociologique quant à l'origine des confrères. Une large échelle sociale est représentée, même si, sans être décrite, une limite supérieure et inférieure se dessine: la noblesse «huppée» et les ouvriers salariés semblent peu représentés. Les femmes et les jeunes n'en sont pas exclus, et il existe même des confréries composées essentiellement de femmes.

Par sa nature, la confrérie se présente comme un groupe social, dont il importe de connaître les activités, le rôle et les motivations. Deux domaines indissociables coexistent dans l'activité des confréries: l'union de prière et l'entraide. L'accompagnement funéraire du confrère défunt occupe parfois une place privilégiée. Citons comme exemple le cas de la confrérie de l'Eucharistie de Genève, relevé par Louis Binz, dont le règlement de 1387 précise la tâche funéraire qui lui incombe: «Les quatre confrères qui sont les voisins les plus proches du mort porteront son corps jusqu'à l'église où il sera enseveli. Tous les confrères seront présents et défilent, tenant des torches; ils garderont celles-ci allumées jusqu'à la fin de la sépulture. A l'occasion de chaque enterrement, chacun des confrères devra réciter 25 Pater et 25 Ave. En outre, il devra offrir un repas à un pauvre.» (p. 243.) L'accompagnement funéraire exprime le désir d'être entouré lors des obsèques, et dans ce sens, la confrérie joue un rôle fondamental. Elle devient par là «un cadre de prédilection pour une pastorale de la mort», comme l'indique Noël Coulet (p. 108).

Par ailleurs, elle remplit une fonction spirituelle, voire liturgique. En effet, elle peut s'attacher essentiellement à la pratique des prières quotidiennes individuelles, d'offices liturgiques communautaires aux jours de fête et permet l'approche plus fréquente des sacrements. Charles M. de la Roncière souligne que dans certaines confréries florentines l'accent est porté sur «l'aspiration à une vie chrétienne mieux conduite» (p. 337).

Autre domaine d'activité principale des confréries, la charité. Celle-ci peut s'exercer par l'administration d'un hôpital ou par des dons accordés aux indigents. Notons à cet égard le cas de la ville de Fribourg où, dès les années 1300, Nicolas Morard signale la multiplication des «fondations de distribution de pain — les «larga» ou «confréries» — en faveur des «pauvres Christi» confiées à la responsabilité et à la gestion de la confrérie du Saint-Esprit» (p. 283).

A côté des activités spirituelles et charitables, mentionnons encore la fonction associative de la confrérie. En effet, elle fut pour les individus un lieu de rencontre et d'échanges, une occasion de partager, au moins une fois l'an, un repas commun.

Un dernier axe de réflexion consiste à étudier les rapports que les confréries entretiennent avec les pouvoirs laïques et spirituels. Ceux-ci furent teintés de méfiance et il faut constater que les confréries perdirent de plus en plus d'indépendance. Mentionnons le cas de la Normandie où Catherine Vincent remarque que «le contrôle épiscopal était obligatoire pour toute fondation» (p. 128). Ou encore l'exemple de Genève où «dès

1505, la commune commence à confirmer les prieurs de certaines confréries, ou même carrément, à les nommer elle-même». (Louis Binz, p. 253.)

Les différentes communications, au-delà des études de cas, permettent de cerner plusieurs traits communs et de proposer de nouvelles ouvertures. Pourquoi la confrérie connut-elle un tel succès au cours des XIV^e et XV^e siècles? Question fondamentale à laquelle les participants du colloque proposent deux directions de recherche. D'une part ne faut-il pas voir dans la confrérie une tentative de recréer dans les villes une solidarité familiale, un moyen d'intégration à la vie civile? Et d'autre part, comme le soulève André Vauchez dans sa conclusion, «la confrérie n'est-elle pas une forme obligée de sociabilité communautaire, parce que la seule admise par les pouvoirs?» (p. 400).

Véronique Pasche

Histoire de Lausanne, publiée sous la direction de Jean-Charles Biaudet, Privat-Payot, Toulouse-Lausanne 1982, 456 pages, illustrations (Collection Univers de la France et des pays francophones, série Histoire des villes).

Sorti de presse à la suite de la commémoration du 500^e anniversaire de l'union, en 1481, de la Cité et de la Ville inférieure de Lausanne, l'ouvrage dirigé par Jean-Charles Biaudet marque une date importante dans l'historiographie lausannoise: c'est en effet la première histoire sur la ville lémanique, parue à ce jour, qui soit complète et entreprise selon les exigences scientifiques. Jusqu'alors, pour avoir une vue d'ensemble, il fallait recourir à des notices de dictionnaire, à des guides ou à des publications aux survols historiques rapides; seule exception à ce constat, les trois volumes de Marcel Grandjean (ils furent édités entre 1965 et 1981) qui retracent à travers plus de 1300 pages fouillées et fondées sur des documents d'archives l'histoire architecturale et du développement urbain de Lausanne du haut Moyen Age à 1850.

Confiée à onze spécialistes, la rédaction de l'*Histoire de Lausanne* suit un découpage chronologique emprunté à l'histoire générale et à l'histoire vaudoise et allant de la préhistoire à 1980. Elle vise à présenter le passé lausannois non seulement sous un angle politique et institutionnel, événementiel et anecdotique, mais aussi économique et social, archéologique et démographique. Les auteurs des sections consacrées au Moyen Age et à la période qui s'étend du XVII^e siècle à 1980 (Pierre Dubuis, Anne Radeff, Marie-Claude Jequier, Françoise Nicod, André Lasserre et Jean Meylan) débutent leurs études par un chiffrage de la population dont les fluctuations révèlent une évolution des composantes politiques, économiques et sociales. C'est au XIII^e siècle (la consécration de la Cathédrale gothique eut lieu le 20 octobre 1275) que Lausanne connut son apogée (5500 à 7000 habitants); elle avoisine les 10 000 habitants en 1803; ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'elle peut être qualifiée de grande ville

(64 446 habitants en 1914); en 1943, elle devient la cinquième ville de Suisse (elle dépasse les 100 000 habitants entre 1941 et 1950).

La physionomie lausannoise, caractérisée par l'enceinte médiévale et représentée pour la première fois sur un plan en 1638 par David Buttet, se modifia sensiblement dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Si elle se distinguait encore vers 1900 par son allure campagnarde avec ses vignes et ses forêts, la ville de Lausanne, avec l'arrivée des chemins de fer en 1856 et sous la pression démographique, avait vécu des mutations profondes avant cette date; vers 1650-1680, le tiers de ses habitants tirait ses revenus de la terre qui ne nourrissait plus que 8% de la population active au terme du XVIII^e siècle; en 1798, le secteur tertiaire était composé du 15% de la population, cent ans plus tard de plus de 50% et en 1980 de 75%.

Depuis le IV^e millénaire avant notre ère, une présence humaine est attestée à la Cité; un autre site, celui du vicus de Vidy, fut peuplé entre la fin du I^{er} siècle avant Jésus-Christ et les dernières années du III^e siècle; malaisé à défendre contre les incursions des envahisseurs à cause de sa proximité des rives du Léman, il fut abandonné au profit du promontoire de la Cité où l'évêque Marius installa le siège de l'évêché de Lausanne à la fin du VI^e siècle (Daniel Paunier). En 1536, la conquête bernoise commanda le départ de l'évêque de Lausanne et ravala la ville au rang de chef-lieu de bailliage (Louis Junod). Après avoir échappé à la différence du Pays de Vaud, à la mainmise savoyarde (Danielle Anex-Cabanis), elle partagea sa destinée, entre 1536 et 1798, avec celle des possessions de LL. EE. de Berne. C'est seulement en 1803 qu'elle devint la capitale du Canton de Vaud, créé la même année. Son rôle de métropole régionale et de centre de la vie politique vaudoise s'est affirmé progressivement au cours de ces deux derniers siècles (en 1890, l'Académie, ouverte en 1537, est transformée en Université; Lausanne s'impose depuis une centaine d'années comme une ville d'enseignement, de tourisme, de congrès et de rencontres de niveau mondial; depuis 1915, elle est le centre du Comité International Olympique).

L'*Histoire de Lausanne* débute par une présentation du cadre géographique, écrite par Georges Nicolas-O., dans lequel la ville de Lausanne évolue. Ces considérations préliminaires profitent à l'ensemble des contributions, car la topographie et la localisation ont décidé et décident encore des tournants de l'histoire lausannoise. En raison des travaux à disposition, il existe des décalages entre les chapitres tant du point de vue qualitatif que quantitatif (les XIX^e et XX^e siècles «accaparent» plus du 40% des pages du livre). Le but de l'ouvrage, affirmé dans l'introduction de Jean-Charles Biaudet, «est de faire (...) simplement le point de nos connaissances sur l'histoire de Lausanne». Ce parti pris assumé par les auteurs n'empêche pas des premiers essais de synthèse des périodes extrêmes (la préhistoire due à Gilbert Kaenel et les années 1914 à 1980 signées par Jean Meylan), un point de vue démographique sur le Moyen Age (Pierre Dubuis) et une présentation des institutions aux XVII^e et XVIII^e siècles (Regula Matzinger-Pfister). Tous les auteurs s'appuient pour leur démonstration sur une abondante illustration, de très nombreux tableaux

synoptiques et surtout sur un matériel cartographique de grande qualité et original, rassemblé par Georges Nicolas-O. Chaque section se termine par une orientation bibliographique. Selon les auteurs, on aurait souhaité une description des sources d'archives exploitées ou l'établissement d'un glossaire des mots techniques utilisés. De manière générale, il manque une liste des principaux événements qui aurait permis de maintenir le fil du discours chronologique qu'il est parfois difficile de garder à l'esprit.

Plus qu'un aboutissement, cette histoire de Lausanne constitue assurément un point de départ obligé pour toutes les recherches qui se feront dorénavant sur Lausanne. Il est appelé à devenir un classique, et cela est tout à l'honneur des auteurs.

Gilbert Coutaz

ANTOINETTE EMCH-DÉRIAZ, EUGÈNE OLIVIER, JEAN-CHARLES BIAUDET, *L'éveil médical vaudois 1750-1850 Tissot – Venel – Mayor*, études réunies et présentées par Guy Saudan, Lausanne 1987, 183 pages, illustrations. (Études et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne XXI.)

Ainsi que l'annonce son titre, cette étude s'ordonne autour de trois figures pionnières dans le domaine de la médecine: Auguste Tissot, de Grancy (1728-1797); Jean-André Venel, d'Orbe (1740-1791); Mathias Mayor, de Grandcour (1775-1847). Elle s'inscrit dans le cadre des travaux publiés à l'occasion du 450^e anniversaire de l'Académie de Lausanne. A. Tissot sera nommé professeur honoraire de cette institution en 1766, M. Mayor en 1841.

Antoinette Emch-Dérian, auteur d'une thèse sur Tissot, nous invite à le suivre dès ses premières années et jusqu'à sa mort, un an avant la révolution vaudoise. Les publications du médecin occupent dans son exposé une place prépondérante: sources essentielles, elles révèlent ses options médicales ou politiques, parlent aussi de la réalité sociale qui les a suscitées.

Docteur en médecine de l'Université de Montpellier à 21 ans, A. Tissot manifesta très tôt son indépendance à l'égard de la tradition médicale, se fiant de façon prioritaire à sa propre expérience; ouvert aux pratiques nouvelles, il se fit le défenseur de l'inoculation; novateur lui-même, il proposa un traitement de l'épilepsie. Ses écrits témoignent du souci de rendre accessibles au plus grand nombre les rudiments de la médecine. Parmi ses œuvres, *L'Avis au peuple sur sa santé*, publié en 1761, connut un succès européen.

Dans des chapitres organisés plus spécifiquement autour d'un thème, le manuscrit inédit d'Eugène Olivier, mis au net par Guy Saudan, nous dévoile quelques aspects de la vie de Jean-André Venel. Dans une approche plus intimiste, l'historien esquisse le portrait de son caractère, brosse un tableau de sa famille, évoque même ses successeurs.

Ce sont surtout les réalisations concrètes dans le domaine de l'orthopédie, qui retiennent notre attention; la fondation en 1778 de la première école de sages-femmes de Suisse à Yverdon; la création en 1780 à Orbe de la première clinique orthopédique connue au monde.

La présentation de Mathias Mayor par Jean-Charles Biaudet répond à une démarche encore différente. Ce sont de véritables tableaux qui nous sont proposés; le chirurgien apparaît d'abord, puis l'inventeur de génie, l'homme politique, enfin.

Docteur en médecine de l'Université de Pavie à l'âge de 20 ans, et chirurgien de l'Hospice cantonal de 1806 à 1847, M. Mayor eut l'occasion de mettre son génie inventif au service des autres. Il créa de nombreux instruments de chirurgie, renouvela certains procédés opératoires. Il révolutionna le pansement: en prônant l'utilisation de l'écharpe — à la portée de chacun — comme bandage, et l'abandon de la charpie au profit du coton. Comme Tissot, il tenta de familiariser la population avec les techniques chirurgicales élémentaires. L'image de l'homme politique qui se dessine reflète celle du médecin; Mayor ne cessa de combattre les tendances conservatrices de son temps.

Ces trois contributions dépassent le cadre de biographies; à travers les carrières décrites, c'est un pan de l'histoire qui nous est révélé. Se situant au carrefour de plusieurs disciplines (médecine, philosophie, histoire des mentalités), cet ouvrage suscitera sans doute l'intérêt de lecteurs aux horizons divers.

La présentation des textes, les illustrations qui permettent au profane d'appréhender plus concrètement les découvertes évoquées, la présence d'annexes fort intéressantes contribuent à faire de ce volume un travail de grande qualité.

Sandra Gabrielle Chaillet

CORINNE CHUARD, *Payerne et la Révolution vaudoise de 1798*, Lausanne, 1987, in Bibliothèque historique vaudoise, n° 86.

Les événements de janvier 1798 en Pays de Vaud ont plus d'un siècle d'historiographie. Mais à mesure que l'on tente de les examiner en resserrant les mailles de l'Histoire des communautés, bourgades et villages vaudois, à mesurer que l'on tente de cerner les individus qui composent ces communautés, il devient de moins en moins évident de qualifier ces événements de *révolution*. Dans sa préface à l'ouvrage de Corinne Chuard, le professeur F. Jequier préférerait l'expression «décolonisation réussie».

Mais, restant en cela fidèle à la tradition historique, l'auteur a intitulé son travail de licence ès lettres «Payerne et la Révolution vaudoise de 1798», qu'il valait la peine de publier dans la Bibliothèque historique vaudoise.

Au cours de ses recherches, Corinne Chuard a tenté d'expliquer «comment, à la fin du XVIII^e siècle, une petite ville comme Payerne, au cœur d'une région rurale et à l'écart des principaux courants d'idées, a (...) pu être acquise de bonne heure à la Révolution». Pour répondre à cette

question, une analyse préalable de la situation géographique, politique, économique et démographique de Payerne et de sa région s'imposait. Et si M^{lle} Chuard a eu l'impression d'une relative autarcie sur le plan économique, elle constate par contre que la bourgade est située sur un axe de circulation important. Une ouverture vers le monde extérieur est donc possible. De plus, Payerne jouit d'un statut juridique particulier, par un acte de combourgeoisie avec Berne, remontant à 1344, ce qui lui donne, sous le régime bernois, «un degré élevé d'autonomie pour une ville sujette de Berne» (p. 28).

Ces éléments posés, l'ouvrage se poursuit par une analyse détaillée des événements qui ont marqué la période d'avant janvier 1798. C'est d'abord la contestation des corvées et des entraves à la liberté du commerce, au moyen d'arguments parfois massue, menée en solo par le notaire Louis-Joseph Comte. Mais l'auteur a toutes les raisons de penser que ce contestataire eut très tôt, vers 1795, des adeptes restés jusqu'alors silencieux. Car, à la même époque, la pétition pour le partage des biens communs, l'une des principales ressources de la Ville, puis d'autres conflits, apparemment mineurs, durant les années suivantes, reflètent bien cet esprit d'opposition aux institutions et aux valeurs traditionnelles. Le fossé se creuse entre les bourgeois de Payerne et leurs maîtres, les Bernois.

Si, jusqu'à la fin de 1797, Payerne est restée à l'écart des manifestations, plutôt bruyantes, de La Côte, il n'est pas contre plus question de retenue, dès le début de janvier 1798. La Ville entre dans le mouvement révolutionnaire en s'associant à la pétition réclamant la convocation des Etats du Pays de Vaud. Puis, le 16 janvier, un Comité de surveillance est établi à Payerne.

La dernière partie de l'ouvrage analyse les événements dès l'arrivée des Français dans le Pays de Vaud. En février, Payerne se trouve au centre de l'action militaire et diplomatique. Il faut faire face aux exigences de l'occupant tout en participant à la nouvelle organisation territoriale du pays, à tel point que la Ville se crut destinée à devenir le chef-lieu du canton de Sarine et Broye. Mais, conclut Corinne Chuard, «les arguments d'ordre politique et religieux qu'elle put avancer n'eurent pas le poids suffisant pour empêcher son rattachement, quatre ans durant, au canton de Fribourg» (p. 133).

En tentant de répondre à la question initiale qu'elle s'est posée, Corinne Chuard avoue s'être heurtée à «la complexité du problème des biens communs», soit la pétition de 1795, en soulignant «l'intérêt qu'il y aurait à établir la liste de leurs bénéficiaires» (p. 133). Il n'en reste pas moins que cette pétition, tout irréaliste qu'elle fût à l'époque, est l'expression même du mécontentement des Payernois.

L'on peut ici rendre hommage à l'auteur, pour son premier travail de synthèse historique, d'avoir su maîtriser une documentation de provenance très diverse et parfois ingrate, pour en présenter un ouvrage qui contribue à la connaissance de l'Histoire vaudoise. Un travail fait passionnément, sans tomber dans le travers des passions idéologiques.

Michel Steiner

FRANCIS PYTHON: *Mgr Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund, 1846-1856*. Intervention politique et défense religieuse. Fribourg 1987, 616 p.

Le 13 décembre 1848, l'évêque de Fribourg, Mgr Marilley, était exilé par le gouvernement radical et ne regagnait son pays qu'en novembre 1856. Cet événement dramatique ne doit pas seulement être considéré comme un affrontement entre une autorité politique jalouse des prérogatives épiscopales ou comme le résultat des passions exacerbées par le Sonderbund. Francis Python a eu le mérite d'envisager le conflit dans une perspective beaucoup plus vaste et de l'inscrire dans son contexte social, paroissial, romand, romain, sans oublier bien sûr les facteurs personnels que toute biographie doit prendre en compte.

Du protagoniste, retenons principalement l'origine rurale à laquelle il restera toujours fidèle, le vicariat à Genève qui se termine — déjà — par une expulsion, et l'accession au siège épiscopal en 1846 où, paradoxalement, les libéraux citadins fribourgeois l'avaient poussé en jugeant mal le personnage et ses principes. Après cette présentation, Marilley est presque oublié au profit du clergé au cours de plus de quatre chapitres où sont analysés son recrutement de plus en plus rural, sa formation, sa culture intellectuelle et théologique, ses tendances, sa désignation, avec les droits de collateur de l'Etat, source inévitable de conflits au 19^e siècle. Ce n'est pas la seule, et Francis Python remonte à 1830 et même à l'Helvétique pour décrire les antagonismes qui opposent toujours plus ardemment libéraux et clergé autour de la démocratie, de l'école moyenne, foyer de la culture laïque, des articles de Baden et, bien sûr, des jésuites. Ce qu'il met au centre du débat, et c'est le thème majeur de tout l'ouvrage, c'est le contrôle des populations qui dépasse largement les seuls conflits électoraux. Le Sonderbund fait simplement exploser une poudrière prête à s'enflammer. Les deux pouvoirs ne peuvent désormais plus se comprendre et toute décision de l'un est immédiatement jugée par l'autre comme un outrage et un attentat à sa dignité et à ses compétences. Ainsi en va-t-il du ralliement des ecclésiastiques au nouveau régime radical, de la discipline des prêtres, ou de n'importe lequel de ces nombreux actes où, dans la tradition fribourgeoise, Etat et Eglise avaient entremêlé leurs compétences. L'exemple vaudois et l'efficace brutalité de Druey envers les pasteurs offraient en outre un modèle séduisant ou un repoussoir inquiétant. La rupture matérialisée par l'emprisonnement, puis l'exil de l'évêque ne résout rien. L'Eglise en particulier risque une crise interne grave: curés, paroisses, administration épiscopale, modérés et acharnés ne vont-ils pas s'affronter aux dépens d'un prélat absent et déjà fort discuté avant ces événements? L'auteur analyse minutieusement les forces et les interventions (en particulier celles de Rome) et décrit ensuite le long processus de rapprochement qui se termine à l'avantage de Mgr Marilley qui a réussi à l'emporter malgré la faiblesse de ses atouts et d'incontestables maladresses. Le déclin du radicalisme l'a bien aidé en redonnant force aux politiques modérés.

La fresque est vaste, il est exclu d'en inventorier tous les aspects. Francis Python a conçu un projet ambitieux englobant le plus de facteurs possible, ce qui donne à son ouvrage une richesse remarquable. L'abondance et la variété de la documentation, tant civile qu'ecclésiastique, lui ont permis d'éclairer des aspects inédits ou peu connus de l'histoire fribourgeoise au temps du Sonderbund. Grâce à cela, il peut renouveler le sujet en dépassant très largement le caractère théâtral du duel Schaller-Marilley. Sans être occulté, l'aspect biographique et individualisé de la crise trouve sa vraie place dans son contexte social et politique. Le lecteur qui ne possède pas la culture théologique, canonique ou sociologique de F. Python risque de perdre pied parfois dans un texte dense, où il peinera à retrouver le fil principal, mais des cartes, des tableaux et surtout d'excellentes conclusions à chaque chapitre l'aideront à retrouver sa route et à situer chaque étape dans la lente progression de la recherche.

André Lasserre

CATHERINE SAUGY, *L'Ecole de Français Moderne, 1892-1987. Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, XXIV.* Université de Lausanne, 1987, 124 p.

Dans le cadre des études et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, il était intéressant d'évoquer le cas particulier de l'Ecole de Français Moderne, institution bien connue à l'étranger et en dehors des milieux universitaires, beaucoup moins de l'intérieur. Disons tout de suite les difficultés d'une histoire institutionnelle, qui doit servir momentanément les besoins d'un tableau général.

Catherine Saugy a choisi d'aborder le sujet sous divers angles, l'histoire administrative de l'EFM d'abord, et de ses directions successives, pour passer ensuite à une partie thématique plus attrayante, présentant l'enseignement, les étudiants et les enseignants.

Dans la partie historique, elle montre bien l'évolution de l'EFM, d'un cours complémentaire à l'usage d'étudiants étrangers réguliers, sorte de service offert par la Faculté des lettres, à la création d'une véritable école avec ses propres étudiants et enseignants.

Dans le chapitre qui traite de l'enseignement, nous regrettons qu'il n'y ait pas, en plus de l'intitulé des cours, un programme plus détaillé, ou un exemple des œuvres travaillées, qui permette de se faire une idée plus précise de l'enseignement. Les chapitres consacrés aux étudiants et aux enseignants nous donnent une image très sympathique de ce rassemblement de personnes d'origine et d'intérêts si divers.

C'est donc un dossier bien fait et complet qui retrace non seulement l'histoire administrative, mais aussi la vie de l'institution. En remontant aux premiers cours de français pour étrangers, contemporains de l'Université, cette étude nous donne aussi un éclairage très utile pour comprendre l'esprit des débuts et l'évolution de cette dernière.

Nathalie Gardiol

FRANÇOISE BERPERRIN ET PATRICK SCHAEFER, *Les portraits professoraux de la Salle du Sénat*.

Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, XVII.

Université de Lausanne, 1987.

Toute personne qui a eu la chance d'assister à une soutenance de thèse, ou une autre occasion de passer un moment dans la Salle du Sénat du Palais de Rumine, se souvient de l'extraordinaire galerie de portraits qui ornent ses murs. Le livre de Françoise Belperrin et Patrick Schaefer, véritable catalogue des portraits exposés, amène les réponses au jeu des devinettes si tentant lorsque l'attention défaille!

Cinquante portraits et cinq bustes, de nombreux professeurs, mais non tous les professeurs, des étudiants aussi et même un inconnu! La collection est assez disparate. Nous admettons cependant avec les auteurs que leur exposition, le fait que ce soit la première collection de peintures abritée dans un lieu public connue à Lausanne leur confèrent une unité.

Le livre présente une reproduction (en noir et blanc malheureusement) de chaque portrait ou buste, accompagnée d'une description complète, d'une fiche biographique et d'une sélection de publications lorsqu'il y a lieu. Ces notices biographiques ne sont pas le fruit de nouvelles recherches, mais rassemblent utilement les données connues. On comprend mal pourquoi les auteurs ne présentent qu'une sélection bibliographique, et d'après quels critères cette sélection est faite. Nous regrettons aussi l'absence de notes qui renverraient aux sources des informations fournies.

L'ouvrage comporte aussi une brève biographie des artistes, qui lui donne une dimension extra-académique. Cet ouvrage comble donc agréablement un vide en soulignant l'intérêt d'une collection qui fait partie intégrante de la vie académique et universitaire lausannoise.

Nathalie Gardiol

JEAN-PIERRE BORLE, *Le Latin à l'Académie de Lausanne du XVI^e au XX^e siècle*.

Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, XIII.

Université de Lausanne, 1987, 116 p.

Par le biais du latin, Jean-Pierre Borle traite en fait deux sujets: la communication à l'Académie de Lausanne, puisque le latin y est jusqu'au XIX^e siècle la langue d'expression, comme dans toutes les universités d'Europe; le latin objet d'enseignement, ce qu'il est encore de nos jours.

Dans les premiers chapitres qui traitent du latin comme langue d'expression, l'auteur nous dresse un tableau extrêmement vivant, fouillé, original, de la vie à la Haute Ecole de Lausanne. La langue est ainsi un biais qui permet de parler de la vie académique au jour le jour, de traiter

de manière très libre différents aspects de l'institution. Nous avons ainsi les portraits de quelques professeurs, la description de leur œuvre, qui sort souvent du cadre strictement académique. Un point particulièrement intéressant est la relation que fait l'auteur entre la langue latine et les objectifs théologiques de la Haute Ecole à ses débuts. Concernant l'enseignement du latin, Jean-Pierre Borle entre dans les détails du programme des cours, des œuvres traitées et des méthodes d'enseignement. Les exemples cités dans le texte ou en annexe amuseront les amateurs et intéresseront certainement les latinistes de métier.

La seconde partie de l'ouvrage, qui traite des XIX^e et XX^e siècles, est plus classique, s'attachant aux divers professeurs chargés de cet enseignement. Alors que le latin semble parfois de nos jours un vestige presque condamné, l'auteur nous offre des statistiques «optimistes», accompagnées d'un émouvant plaidoyer.

Nathalie Gardiol

*Remise du Prix Jean Thorens d'histoire
à M. Georges Duplain*
Villeneuve, 5 septembre 1987

5 septembre.

«Du 5 au 8 septembre 1915 siège à Zimmerwald une conférence socialiste internationale qui cherche à lancer une action pour la paix. Robert Grimm, qui l'organise dans le plus grand secret, amène en chars depuis Berne une quarantaine de chefs des partis socialistes européens: Lénine et Trotski, Platten, Zinoviev et Radek...»

5 septembre 1987: la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, réunie à Villeneuve pour sa sortie d'été, a le plaisir de remettre, pour la cinquième fois depuis sa création en 1976, le Prix Jean Thorens d'histoire, né de la générosité de l'industriel sainte-crix. Son comité a choisi à l'unanimité l'auteur des lignes ci-dessus, M. Georges Duplain.

Lorsqu'il écrit ce texte, tiré d'un ouvrage intitulé *La Suisse en 365 anniversaires*, paru en 1964, Georges Duplain est journaliste. Sa carrière l'a conduit à Bienne, à Lausanne, à Yverdon et à Berne où il est rédacteur de politique fédérale pour la *Gazette de Lausanne*. En 1968, il deviendra rédacteur en chef et directeur de l'Agence télégraphique suisse, poste qu'il occupe jusqu'en 1979.

Le journalisme politique peut inoculer le virus de l'histoire. Mais ce virus, Georges Duplain le possédait sans doute de naissance. En effet, plusieurs membres de sa famille ont, avant lui, mis leur plume au service de Clio. Son grand-père maternel, le juge fédéral Georges Favey, fut président de la Société d'histoire de la Suisse romande, publia un supplément au *Dictionnaire historique, géographique et statistique* de Martignier et de Crousaz et collabora au Dictionnaire d'Eugène Mottaz et au *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. Il fournit aussi régulièrement des articles à la *Revue historique vaudoise*. Son oncle, Jean Favey, avait soutenu sa thèse de docteur en droit de notre Université sur le coutumier de Moudon. Le père de M. Duplain enfin, connu sous le pseudonyme de Pierre Deslandes, tint longtemps une chronique vaudoise dans la *Gazette de Lausanne* et fit paraître un livre intitulé *Milieu du Monde*. Il n'est pas indifférent d'ajouter que M. Duplain a passé son enfance au Milieu du Monde, à Pompaples, dans la maison familiale des Favey, où le grenier recelait de nombreux trésors, les archives d'une famille bourgeoise de ce village depuis le XVI^e siècle.

Parallèlement à son activité de journaliste et aux écrits qu'elle a inspirés, M. Duplain a, très tôt, été attiré par une écriture moins éphémère. Dès les années cinquante, il publie ses premières études d'histoire, sur le château de Champvent, la fabrique de biscuits Oulevay.

Le premier livre qui le fait connaître du grand public est *La Suisse en 365 anniversaires*. Pour chaque jour de l'an, un événement est développé alors que les autres sont simplement signalés, événements qui couvrent notre histoire de Divico à 1958. Et ce calendrier, très helvétiquement, commence le 1^{er} août.

Douze ans plus tard, c'est le grand succès du *Gouverneur du Milieu du Monde*. M. Duplain retrace bien sûr l'histoire de la famille Favey à la fin de l'Ancien Régime et lors des années de la Révolution, mais il offre aussi au lecteur l'occasion de découvrir les Vaudois de cette époque, leurs soucis quotidiens autant que la flambée révolutionnaire des Bourla-Papey. Remarquablement illustré de photos de Marcel Imsand, ce livre prouve que l'on peut sensibiliser un large public à notre passé et que la vie des humbles est aussi histoire. Il s'inscrit du reste dans un courant d'où sont sortis ou sortiront aussi les ouvrages du pasteur Richard Paquier consacrés à Bercher et à Saint-Saphorin en Lavaux, ou de M^{me} Jeanne Schmid-Golay, décrivant le bon vieux temps à Daillens, pour ne citer qu'eux. Et la veine n'est pas tarie.

La retraite venue, après avoir suivi l'actualité chaque jour, Georges Duplain peut consacrer plus de temps au passé. S'il reste attaché aux lieux (voir ses pages consacrées à Epalinges et à la route de Berne), il entre dans le monde de la littérature romande du début du siècle. *La Suisse de Paul Budry*, puis surtout *Le gai combat des Cahiers vaudois* font vivre les auteurs de cette renaissance culturelle et l'ambiance exaltante de ces années 1912 à 1919, où la création littéraire, artistique et musicale fut à son apogée. Servi ici encore par une iconographie superbe, le livre de Georges Duplain est une réussite.

La Suisse en 365 anniversaires, *Le Gouverneur du Milieu du Monde* et *Le gai combat des Cahiers vaudois* sont des jalons dans l'œuvre du lauréat de ce jour. Sensible à l'importance d'atteindre le plus large public, sachant s'entourer des collaborateurs indispensables à la confection d'un beau livre, alliant l'humour à l'élégance du style, érudit précis, Georges Duplain cumule les qualités pour remporter le Prix Jean Thorens d'histoire destiné, rappelons-le, à encourager un «travail (recherche, collection de documents ou d'objets, film, publication, etc.) touchant l'histoire vaudoise, effectué en dehors de l'Université et des instituts de recherche historique». Avant lui, MM. Louis Polla, Fédia Muller, Pierre-André Bovard et Eugène Dénéreaz en ont été les lauréats distingués. Pour cette cinquième édition, une étape que notre société est heureuse de fêter, nous sommes ravis d'enrichir d'un événement la journée du 5 septembre, qui complétera les quatre qu'avait retenus notre lauréat. Nous souhaitons que cette date, importante pour nous, reste un excellent souvenir pour lui et que cette distinction l'encourage à poursuivre dans une voie dont le point de départ est une vieille maison de Pompaples, au Milieu du Monde.

Remerciements de M. Georges Duplain lors de la remise du Prix Jean Thorens, septembre 1987

En vous exprimant ma reconnaissance, Mesdames et Messieurs, il m'importe d'évoquer d'abord la mémoire de Jean Thorens, qui a laissé à notre société le moyen de décerner ce prix. Je l'ai un peu connu lorsqu'il construisait une maison à Grandson, pour faire plaisir à sa femme, je crois,

car, quant à lui, son cœur, ses attaches profondes étaient à Sainte-Croix, et nous savons quelles racines possèdent les Vaudois du Jura. Le père de Jean Thorens avait écrit une page de l'histoire industrielle régionale et vaudoise; un de ses fils continua, les suivantes furent écrites par d'autres. Jean Thorens fut un honnête homme de son temps, cultivé, attentif, dévoué. Il s'inquiétait de voir le monde renier des valeurs qui lui étaient chères; sans doute a-t-il voulu encourager la recherche et la préservation de ces valeurs afin qu'elles contribuent encore à féconder l'avenir. N'est-ce pas là le vrai sens de l'histoire et sa plus haute raison d'être?

C'est du moins ainsi que je l'ai ressenti très tôt, bien avant de le comprendre. Le goût de la petite histoire m'est venu tout naturellement dans une maison maternelle de Pompaples où des générations avaient laissé leurs sédiments. La première mention d'un Favey à Pompaples remonte au milieu du XVI^e siècle; la demeure actuelle date de 1827, mais ils vécurent d'emblée «à l'orient du village». Nombre de documents qu'ils ont laissés ont hélas servi à allumer le feu devant lequel se tenait ma grand-tante. J'en ai sauvé pas mal en toute inconscience lorsqu'elle me fourrait dans sa vaste «caisse à bois» à côté de la cheminée pour m'éviter de tomber dans le feu. Je cherchais déjà du papier à gribouiller, et mon père me donnait bien volontiers des feuilles vierges en échange des vieux papiers de ma grand-tante... qu'on n'eût pas osé lui demander!

Mon grand-père avait disparu: lui n'eût pas laissé faire sa sœur! Président de la Société d'histoire de la Suisse romande, cofondateur des Amis du Château de Chillon, collaborateur d'Eugène Mottaz pour son dictionnaire, il a établi une remarquable généalogie Favey. Je déplore que ses travaux juridiques, qui l'amènèrent jusqu'au Tribunal fédéral, ne lui aient pas laissé davantage de temps pour l'histoire. Il a dû le regretter aussi. Au moins m'a-t-il transmis le goût de discerner ce qu'il y a de significatif dans le passé, ainsi qu'une demeure familiale exceptionnellement riche de documents, avec une bibliothèque où l'on voit le passage de la condition paysanne à l'intellectuelle, l'irruption du livre et des connaissances dans une famille, notamment grâce à l'Encyclopédie d'Yverdon.

Les travaux que vous voulez bien récompenser aujourd'hui doivent aussi beaucoup à mon maître au Collège d'Orbe, Samuel Poget, lui aussi membre de notre société, qui m'apprit davantage d'histoire que de latin, car il avait le mérite exceptionnel d'intéresser ses élèves à la vie quotidienne des Romains, voire des Grecs, autant qu'à leur langage, ce qui avait le mérite précieux de rendre vivantes les langues dites mortes.

Au collège comme à la maison, j'ai donc appris à sentir la présence, le rôle, l'influence, de gens qui peuvent être éloignés soit dans le temps, soit dans l'espace, mais qui existent, qui transmettent, et qu'on ne peut ni ne doit oublier.

Le journalisme enfin n'a fait que conforter cette disposition. A l'école de Pierre Deslandes, mon père; de Georges Rigassi, mon oncle et mon introducteur dans le métier; de Pierre Béguin enfin, j'ai appris à observer et à renseigner plutôt qu'à juger. «Ce qui donne à un journaliste le droit d'exprimer son opinion, c'est d'avoir d'abord permis à son lecteur de se

faire la sienne propre.» Cette maxime d'un grand journaliste est valable aussi pour l'historien.

Tout cela vaut en effet pour le passé comme pour le présent. Après un demi-siècle de carrière aux aguets de l'actualité, je me cantonne de tout cœur dans ce passé qu'il s'agit toujours de rendre présent. Aux historiens les grandes fresques et les vastes perspectives ; aux écrivains les architectures du verbe et les reconstitutions impressionnantes. Journaliste du passé, il m'importe simplement de mettre en valeur des êtres ou des événements significatifs, d'enrichir les mémoires pour que les cerveaux préparent mieux l'avenir.